École au Cœur-des-Collines

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Assemblée générale annuelle

12 septembre 2019

19h30

Immeuble La Pêche

SONT PRÉSENTS :

Mesdames :	Josée Babin	Pascale Labelle
	Amélie Bazin	Nadia Labonté
	Julie Boisvert	Chantal Ladouceur
	Chantal Boucher	Nathalie Laviolette
	Lucie Brunette	Alyxia Legros-Richer
	Mélanie Carle	Annie Lesage
	Mélanie Cloutier	Colinne Martin
	Nina Digioacchino	Kim Proulx
	Nancy Gagné	Kristiane Robitaille
	Vicky Joanisse	
Messieurs :	François Bélanger	
	Nicolas Brodeur	
	Benoît Philippe	
	André Robertson	

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Monsieur Adam Gagnon, directeur

Madame Catherine Godin-Proulx, directrice-adjointe

Madame Stéphanie Robert

1. **MOT DE LA DIRECTION**

Monsieur Adam Gagnon souhaite la bienvenue aux parents et les remercie de leur participation.

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La présidente du conseil d'établissement de l'année scolaire 2018-2019, madame Mélanie Cloutier, accueille les personnes présentes et débute la séance à 19h37.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Adam Gagnon demande une modification au point 8 de l'ordre du jour qui devrait se lire comme suit :

- *Immeuble La Pêche : 1 poste de 2 ans*
- *Immeuble Ste-Cécile : 2 postes de 2 ans*

IL EST PROPOSÉ PAR madame Vicky Joanisse que l'ordre du jour soit adopté avec les modifications décrites ci-haut.

Adoptée à l'unanimité
AG-19-20-#01

AG-19-20-#01

4. DÉSIGNATION D'UN OU D'UNE SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR madame Mélanie Cloutier que madame Christine Lafrenière soit la secrétaire d'assemblée.

Adoptée à l'unanimité
AG-19-20-#02

AG-19-20-#02

5. LECTURE ET ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 13 SEPTEMBRE 2018

Madame Mélanie Cloutier présente le compte-rendu du 13 septembre 2018 en faisant les corrections suivantes :

- Présidente au lieu de président
-

IL EST PROPOSÉ par madame Nina Digioacchino que le compte-rendu de l'assemblée générale du 13 septembre 2018 soit adopté avec les correctifs apportés.

Adoptée à l'unanimité
AG-19-20-#03

AG-19-20-#03

6. **LECTURE ET ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL 2018-2019 DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

La présidente du conseil d'établissement, Madame Mélanie Cloutier, présente le rapport annuel. Elle remercie les parents d'être présents, les enseignants, le personnel de soutien et les parents de leur implication dans l'école. Elle présente le rapport annuel remis aux parents.

IL EST PROPOSÉ par madame Nina Digioacchino que le rapport annuel 2018-2019 tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité
AG-19-20-#04

AG-19-20-#04

7. **PROJET ÉDUCATIF 2018-2022**

Monsieur Adam Gagnon présente le projet éducatif qui est déjà inscrit à l'agenda des élèves.
La cueillette de données fait suite à des consultations auprès des parents, des élèves et du personnel.
L'école s'est dotée d'une mission identique à celle de la Loi sur l'instruction publique, d'une vision et de valeurs qui la représentent.
Trois objectifs ont été élaborés et ciblés. Ils seront développés en introduisant des moyens pour les atteindre.

8. **NOMINATION D'UN(E) PRÉSIDENT ET D'UN(E) SECRÉTAIRE D'ÉLECTION**

IL EST PROPOSÉ par madame Lucie Brunette que le président de l'élection soit monsieur Adam Gagnon et que le secrétaire soit madame Christine Lafrenière.

Adoptée à l'unanimité
AG-19-20-#05

AG-19-20-#05

9. **ÉLECTION DES PARENTS-MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2019-2020**

- **Immeuble Ste-Cécile : 2 postes de 2 ans**

Ces personnes ont été nommées pour combler les deux postes :

✓ Monsieur Benoît Philippe qui accepte. Il se présente en disant qu'il a été professeur de sciences au secondaire des Lacs et depuis 2 ans et demi, il

est entraîneur de soccer. Il voudrait s'impliquer davantage (il a 2 enfants à l'école).

✓ Madame Amélie Bazin qui accepte. Elle a des enfants en 2e et en 5e années. Elle en serait à son 2e mandat et est un membre impliqué de l'OPP.

✓ Madame Kim Proulx qui refuse.

✓ Madame Mélanie Cloutier qui accepte. Elle termine son 1er mandat et a des enfants en 3e année et en maternelle. Elle adore s'impliquer.

IL EST PROPOSÉ par **VOTE SECRET** que les deux représentants au conseil d'établissement seraient monsieur Benoît Philippe et madame Améllie Bazin.

Élus par vote secret

AG-19-20-#06

AG-19-20-#06

- **<u>Immeuble La Pêche :</u> 1 poste de 2 ans**

Ces personnes ont été nommées pour combler le poste :

✓ Madame Nina qui accepte. Elle siège depuis plusieurs années et est représentante au comité des parents à la CSPO (2 enfants 3e et 6e). Elle est membre de l'OPP et est en charge des dîners-pizza.

✓ Madame Nancy Gagné qui accepte. Elle a une fille en 4e année, est éducatrice en CPE et est passionnée par les valeurs de l'école et a le goût de s'impliquer.

✓ Madame Kristiane Robitaille qui accepte. Elle désire s'impliquer et une fille en 6e année.

IL EST PROPOSÉ par **VOTE SECRET** que madame Nancy Gagné serait la représentante pour au Conseil d'établissement pour l'immeuble La Pêche.

Élue par vote secret

AG-19-20-#07

AG-19-20-#07

10. <u>ÉLECTION DES PARENTS SUBSTITUTS-MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2019-2020</u>

Monsieur Adam Gagnon tient à souligner que le rôle des substituts doit être défini dans la régie interne.

Mesdames Kim Proulx, Mélanie Cloutier et Kristiane Robitaille sont élues par acclamation.

Élues par acclamation
AG-19-20-#08

AG-19-20-#08

11. <u>ÉLECTION DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS DE LA CSPO POUR UN MANDAT D'UN AN</u>

Madame Nancy Gagné est élue comme représentante au comité de parents de la CSPO qui comprend une réunion par mois débutant vers 19h jusqu'à 22h.
Madame Vicky Joanisse est élue comme substitut au comité de parents de la CSPO.

Élues par acclamation
AG-19-20-#09

AG-19-20-#09

12. <u>ÉLECTION DU REPRÉSENTANT AU COMITÉÉ EHDAA DE LA CSPO POUR UN MANDAT D'UN AN</u>

Madame Lucie Brunette est élue comme représentante au comité EHDAA.
Il y a une réunion le 1er lundi par mois.
Madame Kim Proulx est élue comme substitut au comité EHDAA.

Élues par acclamation
AG-19-20-#10

AG-19-20-#10

13. <u>ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS (OPP)</u>

Madame Amélie Bazin présente fièrement le prix de la fédération de la CSPO reçu par l'OPP il y a 2 ans. Elle poursuit en expliquant qu'il y aura encore cette année des campagnes de financement. L'OPP poursuit avec le même type de levées de fonds que l'an dernier. Madame Bazin ajoute que les dîners « pizza » seront aussi de retour sous peu. Structures gonflables font partie de la plus grosse campagne de financement. Plusieurs heures de travail pour gestion, organisation, etc. On veut améliorer les choix des activités. Elle termine en invitant les parents qui désirent s'impliquer dans les différents projets de l'OPP ou qui ont des idées à communiquer avec elle.

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Nicolas Brodeur:
- [MAO] -
« Qu'est-ce qui se passe pour les locaux, les casiers, la peinture? Y a-t-il un plan?

Monsieur Adam Gagnon explique qu'il ne détermine pas les échéanciers. Quand on donne des échéanciers, la direction s'attend à ce que cela se réalise mais hors de leur contrôle.
Un agrandissement est prévu pour septembre 2021. Il faut déterminer l'immeuble qui sera agrandi. Certaines rencontres ont eu lieu. Au départ, la Prévision établie était d'agrandir Ste-Cécile de 6 classes.
Maintenant, on prévoit un agrandissement de 10 classes à l'immeuble La Pêche à cause du terrain qui le permettrait. Les 3 cycles seraient à La Pêche tandis que le préscolaire serait à Ste-Cécile.
En ce qui concerne la cour d'école à la Pêche, on attend et on fera un appel d'offres. La Commission devra partir cet appel d'offres bientôt si on veut respecter l'échéancier de septembre 2021. Les travaux de réfection auraient dû être commencés cet été mais à cause des prévisions futures, on privilégie Ste-Cécile.

- [Argent] -
« Est-ce que l'argent promis est acquis ou on peut le perdre avec les élections qui arrivent? Les sommes accumulées pour la cour d'école seront-elles utilisées pour le maintien de la cour? »
L'argent ne sera pas perdu, selon monsieur Gagnon. Il faut s'assurer que notre cour respecte les normes actuelles. On prévoit d'assurer la sécurité de nos enfants en faisant les travaux nécessaires.

- [Agrandissement] -
« Y aura-t-il une cafétéria? »
En ce moment, ce n'est pas prévu. Par contre, un sujet de réflexion.
Certains groupes mangent à la salle polyvalente. Monsieur Adam en explique le pourquoi.

- [Bénévolat] -
« Quand il y a rénovation, est-ce que les parents peuvent contribuer de façon bénévole? »
Évidemment, ils peuvent toujours contribuer de leur temps et de leur expertise.

- [Contribution municipale]-
« Concernant la contribution municipale, y a-t-il une résolution claire que la municipalité honorerait son engagement pris en 2014?
Aucune réponse n'a pu être apportée. En attente….

Madame Kim Proulx :
- [Traverse] -
« Avoir une traverse pour aller au Mashado, est-ce encore une possibilité? »
L'enjeu d'une route provinciale n'est pas du même ressort que ceux d'une route municipale. Il faudrait avoir une traverse avec feux clignotants. Il faut donc des engagements municipaux. Une traverse piétonnière n'est pas acceptée sur une route provinciale. Il faut alors quelqu'un pour pousser le dossier. Monsieur Brodeur affirme que les brigadiers font partie de l'encadrement de la municipalité. Il suffit de savoir si la commission scolaire peut jouer un rôle pour faire avancer le dossier?
Quel est l'objectif de la traverse? Est-ce la sécurité? Est-ce que les adolescents vont utiliser la traverse pour aller au Mashado si elle est ailleurs qu'à l'endroit désiré?
Madame Kim Proulx aimerait s'impliquer dans le dossier. Elle rencontrera la direction pour voir ce qui a été fait et ce qui peut être fait.

15. CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. **IL EST PROPOSÉ** par Madame Lucie Brunette que l'assemblée générale se termine. Il est 20h06.

Adoptée à l'unanimité
AG-19-20-#11

AG-19-20-#11

_____
Secrétaire de la réunion